



Je tiens à saluer la nouvelle édition des « [Voix d'Orléans](#) » qui, du 4 au 6 avril, a réuni sur le thème « Informer à tout prix ? », dans de nombreuses tables rondes, à côté de leurs confrères français, de nombreux journalistes et écrivains venus du Maghreb, d'Afrique ou du Proche-Orient.

Il y fut question de la liberté de la presse, de ses limites lorsque des groupes économiques puissants sont propriétaires de nombre de journaux – comme c'est le cas en France –, des multiples combats des équipes de journalistes pour la défendre bec et ongle, y compris dans ce contexte, ou lorsque le pouvoir politique exerce, dans nombre de pays, sous diverses formes, la censure, même si celle-ci n'est pas assumée comme telle.

Il y fut aussi question des risques pris par les journalistes, de leur sécurité, de leurs conditions de travail effectives, des protections et garanties qui sont nécessaires pour qu'ils puissent simplement assurer leur tâche.

Il fut encore question de la révolution numérique, des apports de nouveaux médias sur le Net et des idées simplistes selon lesquelles le numérique et les réseaux sociaux seraient intrinsèquement voués à la désinformation et aux « fake news ». Non, la dernière révolution industrielle n'est pas en elle-même plus perverse ou maléfique que les précédentes : tout dépend de l'usage qu'on en fait !

Toutes ces questions sont, bien sûr, également posées au législateur. Si je tiens profondément à la loi fondatrice de 1881 sur la presse, je n'ignore pas que de nouvelles règles sont aujourd'hui nécessaires pour prévenir, éviter, pourchasser et sanctionner les manipulations sur l'espace numérique. Ces règles devront être internationales. Mais pour qu'elles le soient, elles doivent d'abord être européennes. Il y a là un grand enjeu et un grand défi pour notre continent.

Jean-Pierre Sueur